

La FEB et BDO lancent une brochure sur la transmission des entreprises

En Belgique, 77% des sociétés sont des entreprises familiales. En raison de l'interaction spécifique entre l'entreprise, la famille et les membres de celle-ci, les entreprises familiales occupent une place particulière dans le tissu économique. Or, l'étude des entreprises familiales constitue une discipline scientifique relativement jeune. Le professeur Johan Lambrecht et le chercheur Wouter Broekaert du Studiecentrum voor Ondernemerschap (Hogeschool Universiteit Brussel) ont confronté, dans une récente étude, les recommandations de la littérature existante aux expériences des chefs d'entreprises familiales. Il en ressort que ceux-ci définissent le succès en termes de continuité de l'entreprise ou de loyauté des clients et des collaborateurs plutôt qu'en fonction de paramètres financiers stricts suggérés par la littérature spécialisée. Le professeur Lambrecht formule également cinq recommandations qui peuvent contribuer au succès de l'entreprise familiale, dont l'importance

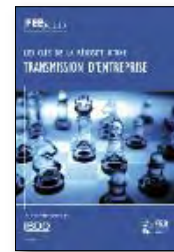
de formuler et d'exécuter une stratégie d'entreprise, la perception d'un conseil d'administration ou d'un conseil consultatif actif comme un soutien et l'importance d'organiser des réunions familiales pour 'gérer' la famille.

L'importance des entreprises familiales est manifeste. Des chiffres récents révèlent toutefois que de nombreux entrepreneurs de notre pays approchent de l'âge de la pension. Nombre d'entreprises viables risquent ainsi de disparaître. Les responsables politiques doivent réfléchir à la manière de limiter au minimum les coûts de transaction (financiers, fiscaux, etc.) liés à la transmission d'une entreprise. Sensibilisation et communication sont également de mise car une transmission réussie nécessite une bonne préparation. C'est la raison pour laquelle la FEB, en collaboration avec BDO, lance une brochure destinée à aider le cédant potentiel dans les décisions complexes qui l'attendent (*). Cette brochure s'intéresse également à la transmission des entreprises familiales.

Frederic Teerlynck - ft@vbo-feb.be



Les responsables politiques doivent réfléchir à la manière de limiter au minimum les coûts de transaction liés à la transmission d'une entreprise.



(*) 'Les clés de la réussite d'une transmission d'entreprise', www.feb.be > Publications > Brochures gratuites

> Elles ont trait entre autres à l'e-government dans la sécurité sociale, à l'emploi de travailleurs étrangers, au remboursement des médicaments, à l'adjudication de marchés publics et au fonctionnement de la Banque-Carrefour des entreprises. Par ailleurs, il faut aussi simplifier radicalement les procédures complexes en matière d'enregistrement et d'agrément de produits au sein des différents États membres, d'autorisation de travaux d'infrastructure et de libération des cautionnements.

À l'occasion de la Commission juridique de la FEB, ces propositions ont été discutées une première fois en présence d'Erwin De Pue, directeur général de l'Agence pour la simplification administrative. La FEB considère la simplification administrative comme un élément clé pour plus de croissance, d'emploi et de compétitivité. Elle œuvre en permanence à faire réduire les charges administratives pesant sur les entreprises. Ces dernières peuvent d'ailleurs toujours communiquer leurs propres propositions de simplification administrative à la FEB.

Stefaan Verhamme - sv@vbo-feb.be

> FINANCEMENT DES PME

La crise financière n'a pas conduit à une pénurie du crédit, mais....

Le financement des PME figure parmi les principales priorités de la Commission PME. La réunion du 5 mai a été entièrement consacrée à ce sujet. Chris Dauw, médiateur fédéral du crédit, a donné un aperçu des activités et des résultats après un peu plus de deux ans d'existence du Service de médiation du crédit. Grâce

à la médiation, 460 dossiers ont déjà été menés à bonne fin. Il a aussi évoqué un certain nombre de points d'action spécifiques, concernant notamment le coût du crédit de caisse, la surgarantie et l'indemnité de emploi. Ensuite, Annemie Ooghe (Febelfin) a présenté les travaux et résultats de la Plate-forme Financement des entreprises, une des initiatives du secteur bancaire pour rétablir la confiance. Un certain nombre de points d'action spécifiques ont été traités dans le cadre de cette plate-forme, dont les résultats peuvent être consultés sur le site ci-dessous (*). Enfin,

Fast Forward to Growth

Renforcez la position concurrentielle de votre PME et favorisez votre croissance !

Dolce, La Hulpe | 14 juin 2011 - de 14H00 à 18H30

Une initiative de :

FEB
Fédération des
Entreprises de
Belgique

Avec le soutien de :

ERNST & YOUNG

KMO
PME FOCUS

www.kmofocuspme.be